Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260604-2026_150-DE

DCM DU 4 JUIN 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.150*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **4 juin** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle Méliès (Espace intergénérations, rue des écoles), la salle du Conseil en mairie étant actuellement indisponible.

Date de convocation : 29 mai 2026 - Date d'affichage : 8 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

23 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Alain CLÉRY, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Sébastien SIMONOT, Patrice RUBERTI, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Awena KERLOC'H, Karen CHESNAIS-GIRARD et Merlene DESILES.

5 excusés : Messieurs Christophe GAUTIER, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Elsa RUCKERT et Julie AUBAUD.

1 absent : Monsieur Yannick DANTON

5 pouvoirs : Messieurs Christophe GAUTIER (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN DUFFÉE), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Anne BOUCARD) et Mesdames Elsa RUCKERT (qui a donné pouvoir à Karen CHESNAIS-GIRARD) et Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Merlene DÉSILES).

Secrétaire de séance : Valentin LEMIÈRE

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260604-2026_150-DE

DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale des dernières décisions prises par délégation du Conseil municipal conformément à l'art. L.2122-22 du C.G.C.T.

I - Décisions :

DEC.2026.133 : Encaissement de la somme de 2 935,15 €, versée par GROUPAMA, correspondant à la vétusté qui avait été retenue sur le montant du remplacement du module GTB de la salle Paul Davené endommagé lors de l'orage survenu le 13/06/2025

DEC.2026.134 : Encaissement de la somme de 58,45 € pour la vente sur le site Agorastore.fr d'un lot de 2 toners Brother TN2420 (50 €) et des frais d'envoi correspondants (8,45 €)

DEC.2026.135 : Renonciation préemption 56 rue de Rennes, parcelle BB 45 et appartenant à SCI LA FORET

DEC.2026.136 : Renonciation préemption 41 avenue Général de Gaulle, parcelle BI 3 et appartenant à LECOMTE Jérôme

DEC.2026.137 : Renonciation préemption 10 rue Guy de Maupassant, parcelle BB 259 et appartenant à COHIGNAC André

DEC.2026.138 : Renonciation préemption 4 avenue de l'Europe, parcelle BE 780 et appartenant à BOULANGER Jean-Pierre

DEC.2026.139 : Renonciation préemption 17 avenue Général de Gaulle, parcelle BC 328 et appartenant à IMMOCAM

DEC.2026.140 : Renonciation préemption 5 rue Jacques Cartier, parcelle BB 272 et appartenant à FOUQUE Benoît et CORNU Elodie

DEC.2026.141 : Renonciation préemption 2 rue de l'Orgerais, parcelle BA 162 et appartenant à PRIMAULT Mikaël

DEC.2026.142 : Renonciation préemption 76 rue de Rennes, parcelle BL 130 et appartenant à LEGAVRE Franck

DEC.2026.143 : Renonciation préemption 6 rue du Brou, parcelle AY 241 et appartenant à LERAY Martin

DEC.2026.145 : Renonciation préemption 2 rue Morris, parcelle AZ 482 et appartenant à POULIQUEN Mickaël et Noémie

DEC.2026.146 : Renonciation préemption 15 rue Marie de France, parcelle BM 145 et appartenant à MALIN Arnaud

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260604-2026_150-DE

DEC.2026.147 : Renonciation préemption 6 rue de Budapest, parcelle BE 690 et appartenant à JOANNIC Roger

DEC.2026.148 : Renonciation préemption 2 rue Louise Weiss, parcelle BK 419 et appartenant à MONNIER Ludovic

II - Marchés passés par délégation :

DEC.2026.144 - Marché M26.006 : Prestations de transports réguliers et occasionnels pour la ville de Liffré

Une consultation a été lancée le 25 février 2026 en vue de l'attribution d'un marché à bons de commande pour les prestations de transports occasionnels (lot 1) et réguliers (lot 2) pour la ville de Liffré. La date limite de remise des offres était fixée au 26 mars 2026.

Après analyse des offres et avis de la commission des marchés réunie le 7 mai 2026, le marché a été attribué pour les deux lots à la **Compagnie Armoricaine de Transport / Etablissement TIV - 24 rue des Veyettes - CS 26321 - 35063 RENNES Cedex.**

Le marché a été notifié à la date du 22/05/2026.

A Liffré,
Le Maire,
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr